

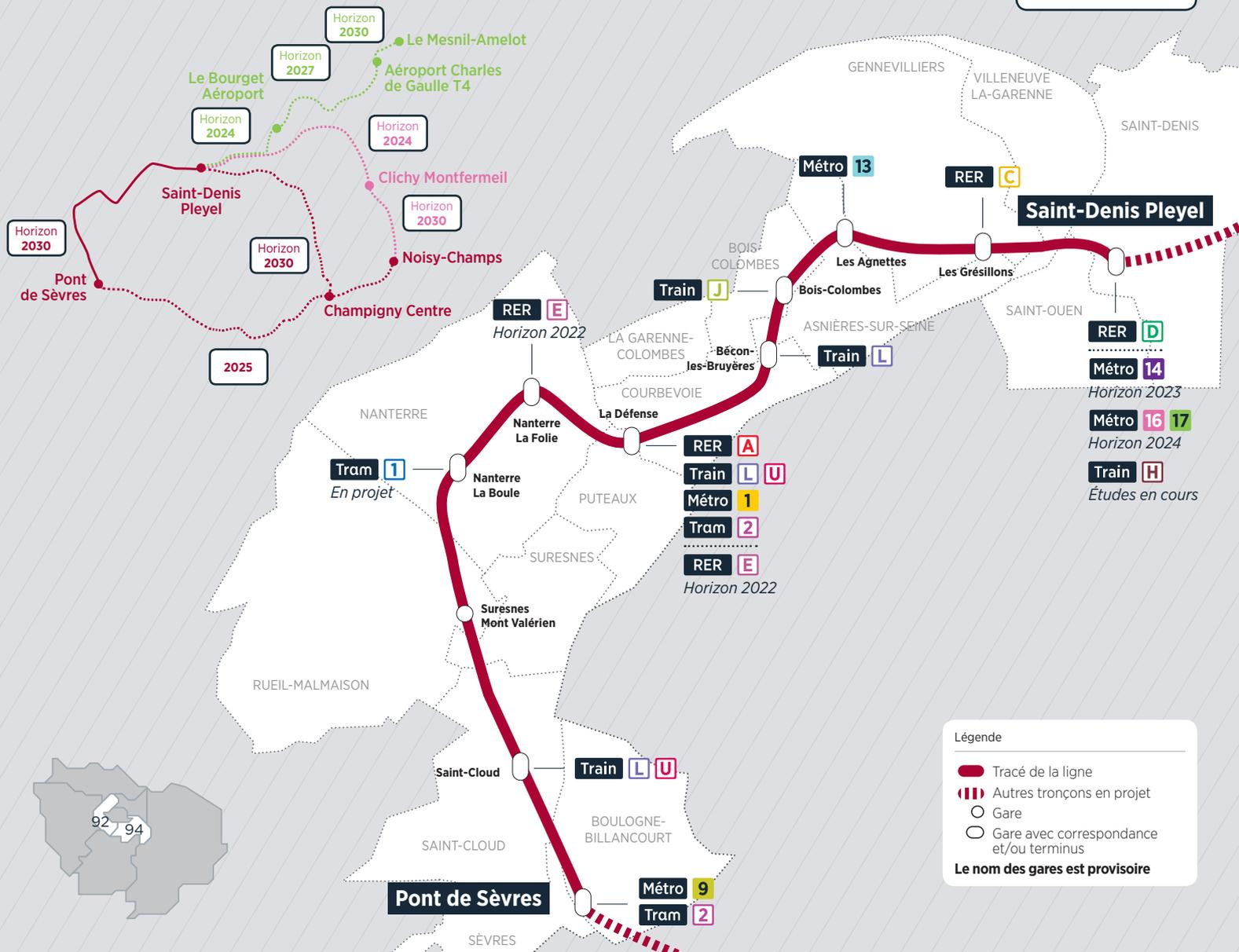
Le Métro 15 Ouest reliera la gare de Pont de Sèvres (92) à celle de Saint-Denis Pleyel (93).

Après le Métro 15 Sud de Pont de Sèvres à Noisy-Champs, le Métro 15 Ouest constitue le deuxième tronçon du Métro 15, entièrement automatique et souterrain, en rocade proche de Paris, qui permettra de désaturer les réseaux de transport en commun existants en desservant efficacement les départements de proche couronne par des déplacements de banlieue à banlieue.

Le Métro 15 Ouest permettra des liaisons efficaces vers la capitale ou vers l'ensemble de l'Île-de-France grâce à ses nombreuses correspondances aux réseaux existants et à venir.

En phase d'études

Mise en service
Horizon **2030**



Légende

- Tracé de la ligne
- Autres tronçons en projet
- Gare
- Gare avec correspondance et/ou terminus

Le nom des gares est provisoire

150 000
voyageurs quotidiens sur le nouveau tronçon (horizon 2025)

20 km
de voies

24 min
entre Pont de Sèvres et Saint-Denis Pleyel

450 000
voyageurs quotidiens sur le nouveau tronçon (horizon 2027)

9 nouvelles gares

2 min entre chaque métro en heures de pointe le matin

Le calendrier prévisionnel

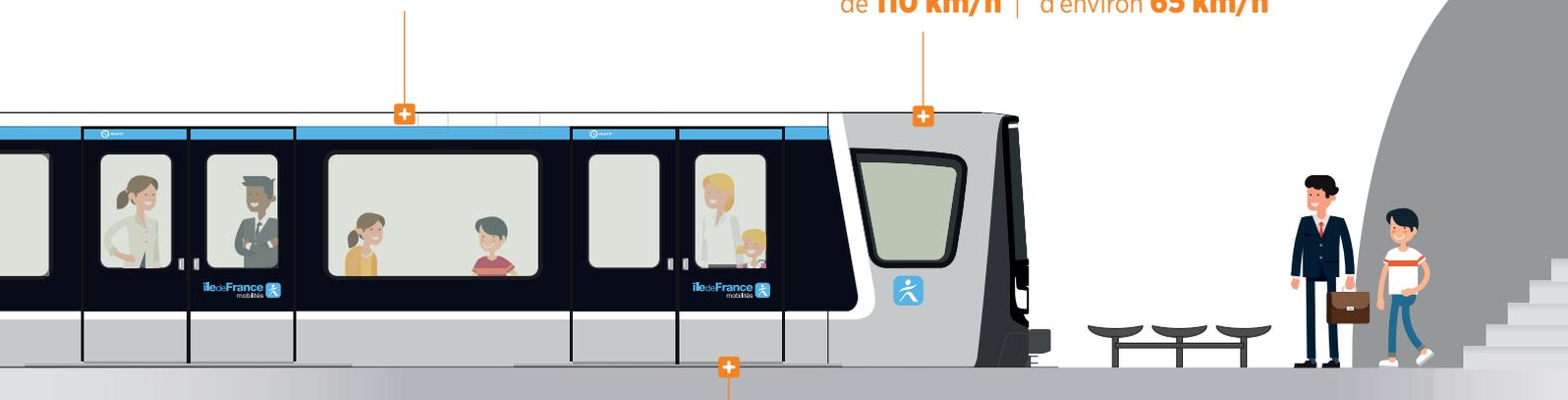


Le Métro 15 en bref

Alimentation électrique
avec récupération d'énergie
au freinage

Vitesse maximale
de **110 km/h**

Vitesse commerciale moyenne
d'environ **65 km/h**



Nouveau matériel roulant

- + 125 nouveaux trains sur l'ensemble du Métro 15
- + 2,80 m de largeur environ

Le financement et les acteurs du projet

L'INFRASTRUCTURE

SGP 100 %

LES MÉTROS

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

L'EXPLOITATION

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

soit 3 015 millions d'euros

(valeur 2012)

Le maître d'ouvrage du projet est la **Société du Grand Paris**.

Île-de-France Mobilités, autorité de la mobilité durable en Île-de-France :

- veille à la qualité du maillage du nouveau réseau (correspondances et gares),
- pilote la coordination des études d'interconnexions ferroviaires,
- étudie l'évolution du réseau de bus en lien avec les collectivités,
- veille à la bonne prise en compte des politiques d'Île-de-France Mobilités dans le projet pour garantir une bonne exploitation future,
- finance l'exploitation.